<u>Commune urbaine d'agadir : adoption du plan de développement 2010-2016</u> Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 04-11-2010 22:46:43

Lors de la session ordinaire du mois d'octobre, le Conseil communal d'Agadir a adopté à la majorité le projet de développement communal (P.C.D.) 2010-2016. Cette adoption intervient après plus de huit mois de préparation et de concertations, de réunions et ateliers avec tous les acteurs de la société civile de la commune ainsi que les représentants des services de l'Etat, sans oublier les propositions de concitoyens faites à travers le site Internet dédié au PCD.

Dans un exposé magistral, chiffres, cartes, photos à l'appui, Tariq Kabbage, le maire de la ville, a présenté ce grand projet de développement aux membres du conseil. Le PCD procède d'une vision globale et prospective visant l'instauration d'une bonne gouvernance communale, l'intégration sociale, la création d'opportunités d'investissements générateurs d'emplois, l'éducation et la formation et le développement technologique...

Le PCD d'Agadir vise également la réalisation d'infrastructures et de projets structurants dont la ville a besoin pour combler son déficit dans ce domaine :routes, renforcement des axes, rationalisation de l'énergie, de l'eau et de l'éclairage public, renforcement des infrastructures sportives et création de nouvelles unités (piscine olympique, vélodrome, salles couvertes...), création de nouveaux espaces verts dont un grand jardin botanique dans l'ancien Talborjt et la poursuite de la réalisation de projets de proximité (maisons et espaces de jeux de quartiers...). Le Plan communal de développement prévoit aussi la réalisation ou la participation à la réalisation des grands projets dont la ville a encore besoin :palais des congrès, pôle technologique et d'éducation, CHU, faculté de médecine, gare routière moderne, quai de croisières au port, abattoirs modernes, théâtre... Tous les projets retenus seront réalisés avec des fonds propres (969 650 288 DHS), en partenariat (1 531 033 823 DHS), ou par les services extérieurs (8 463 681 365 DHS). Soit un investissement total de 10 964 365 476 DHS. Il est à noter que pour l'élaboration de son plan de développement, la commune a adopté une démarche participative très originale tout en mobilisant toutes ses potentialités (ingénieurs, techniciens, fonctionnaires...) et en faisant appel à la collaboration de spécialistes et experts locaux.

La ville d'Agadir est donc la première à avoir élaboré et voté son Plan communal de développement conformément aux dispositions de la charte communale. Véritable feuille de route, celui-ci lui donne ainsi une visibilité pour la période 2010-2016.

Liberation